



REUNION DU CTSGS-PCS (Comité Technique commun DirOP-DSM-DCSC) 12/10/2022

Il s'agissait de la reconvoque obligatoire suite au vote unanimement contre des organisations syndicales le 19/09, sur le projet de réorganisation de DirOP/Mar/Exp.

Un suivi devait être également fait sur la mise en place de la prestation Air France à DSM/Aéro/Exp.

Fabienne Dupont et Jean-Marc Jacquin représentaient le SNITM FO.

Suppression d'une vacation de nuit à DirOP/MAR/Exp

Matthieu Chevallier, DirOP/MAR/D fait le point sur l'évolution de la situation. Une réunion de service et un CHS se sont tenus entre-temps.

Sur le plan des effectifs les appels à VMR ont fait chou blanc. On note plusieurs arrivées (dont un CDD et un détachement) mais aussi un nombre certain de départs dans les prochains mois et en 2023. Ce qui, compte tenu des formations à dispenser aux arrivants, rend impossible le maintien des 4 postes permanents de l'équipe dès le 20 octobre. D'où un projet avec un poste de nuit en moins.

Le projet de nouvelle répartition des tâches sur trois postes de nuit a pris en compte les remarques des agents et évolué dans le bon sens, avec une meilleure cohérence sur chaque poste et un meilleur équilibre. Il n'empêche qu'il rend le fonctionnement plus difficile, voire impossible en cas de situation critique, du fait de l'accroissement de la charge. D'où un document complémentaire qui nous est présenté sur la priorisation des tâches sur chaque poste.

Une priorisation analogue est déjà appliquée en cas de grève, ou parfois dans des situations exceptionnelles. Elle pourra être élargie dans les situations difficiles. Ce sera de la responsabilité de l'agent de décider des tâches à ne pas réaliser selon l'ordre de priorité (sans consultation préalable du chef de service ou du permanencier), ou à réorienter vers un autre poste (en concertation avec les collègues présents).

Nous pointons la position délicate de l'agent dans ce cas de figure, qui ne saura jamais jusqu'à quel point alléger son poste.

DirOP/MAR/D évalue à une dizaine de cas par an une telle éventualité. Un suivi de la nouvelle organisation est prévu en réunion de service et dans le futur CSA-PCS (qui va remplacer le CTSGS et le CHS en fin d'année), ainsi qu'un bilan en mai-juin 2023.

Dans la mesure où cette réorganisation est la conséquence directe d'une réduction des effectifs du service et qu'elle conduit à une diminution du service rendu sur des activités au coeur de nos missions, nous continuons de nous y opposer.

Vote : 6 contre (2 FO, 2 Solidaires, 1 CGT, 1 CFDT)

AERO - Prestation Air-France à DSM/Aéro/Exp

Suite aux interrogations des organisations syndicales au CTSGS-PCS du 19/09, un point d'information est fait sur ce sujet.

Jean-Marie Carrière, DSM/D, expose que cette prestation sera assurée sur du temps libéré par un allègement du TEMSI Eurocc. Plusieurs scénarios sont à l'étude et soumis aux compagnies aériennes avec de premiers retours positifs. Selon DSM/D, si on ne peut pas dégager le temps nécessaire, on n'assurera pas la prestation. Nous sommes dubitatifs sur cette capacité à dénoncer le contrat, sans préjudice pour Météo-France.

Des actions de formation sont à mener pour les prévisionnistes en particulier en météo tropicale et au dispatch Air France. Une période de test pourrait avoir lieu mi-décembre.

L'effectif de Aéro/Exp est actuellement de 20.5, au TROED, mais 4 agents nouveaux arrivants ne sont pas dans le tour. Le bilan est actuellement de 130 à 140 heures en moyenne par agent. L'automne s'annonce donc chargé pour les agents.

Sarah Puginier, DSM/Aéro/Prévi/D, complète la présentation.

Nous relayons des inquiétudes de collègues au sujet du volume des tâches ainsi que des interrogations sur le contenu précis du travail à accomplir. Il ressort qu'un bulletin d'avertissement serait réalisé quotidiennement, qui va demander une étude de la situation sur le monde. 5 appels maximum par jour seraient reçus. La réponse pourrait être apportée en différé sans plus de précision. Les OS s'inquiètent également de la préservation du repos nocturne, nous demandons des clarifications à ce sujet. Le contenu précis du travail est à l'étude et sera défini en concertation entre le dispatcher et les prévis. Nous interrogeons sur les arbitrages et la finalisation de l'organisation. Une réflexion est également en cours pour optimiser la réalisation du TEMSI.

Nous sommes très surpris que la réflexion sur l'organisation de cette prestation n'ait pas fait l'objet d'une réflexion plus poussée en amont, dans le cadre de la préparation de la réponse à l'appel d'offre. Nous demandons quelle concertation est prévue en interne sur l'avancement de cette réflexion. Sarah Puginier précise que des réunions auront lieu en BJ ainsi qu'un suivi par wiki...

Nous demandons que le nouveau poste soit présenté au CTSGS et au CHS une fois qu'il aura été redéfini et avant le démarrage de la prestation, ce qui est accepté.

Un autre CTSGS devrait donc avoir lieu d'ici la fin de l'année.